

COMMUNE DE VILLIERS-LOUIS
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 novembre 2015

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

Date de convocation : le 16/11/2015

Date d'affichage : le 16/11/2015

L'an deux mille quinze et le vingt novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GAUJARD, Maire.

Conseillers présents : Jean-Louis GAUJARD, Gerard PRINCE, Julien HENRY, Francis COUETTE, Joelle COUAILLER, Catherine CHARLES, Vincent CLAUDON, Jean-Marc LABAUNE, Stephanie LONGUET

Absent(s) excusé(s) et représenté(s) : Monsieur Stephane DUBUS par Madame Catherine CHARLES

Absent(s) excusé(s) : Monsieur Nicolas HUOT

Secrétaire de séance : Mme Joelle COUAILLER est désignée pour assurer ces fonctions.

MOTION CONTRE LE PROJET DE GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE (TAFTA)

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de motion contre le projet de Traité d'un Grand Marché Transatlantique (TAFTA), qui négocie un accord de libre-échange entre l'Union Européen et les USA.

Ce projet d'accord de libre-échange et d'investissement vise à libérer davantage les échanges commerciaux transatlantiques (Europe-USA) en supprimant les droits de douane et en s'attaquant aux normes et réglementations. Ce traité libérerait l'intérêt des multinationales au dépend de nos petites entreprises locales (suppression des droits de douane, démantèlement des normes sociales, sanitaires, environnementales, alimentaires, juridiques et techniques des Etats membres, les entreprises pourraient attaquer les collectivités territoriales devant des instances privées pour entrave à l'investissement si les normes ne vont pas dans leur sens....).

Quatre collectifs se sont créés dans l'Yonne pour informer ce que présente ce projet.

Le Conseil Régionale de Bourgogne a adopté un vœu appelant à un débat national et à la transparence complète sur les négociations.

Les membres du Conseil Municipal, à 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention,

DÉCIDE :

- de soutenir la motion contre le projet de grand marché transatlantique

Ainsi, fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



Jean-Louis GAUJARD

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Sens le 25 novembre 2015
et publication ou notification le 25 novembre 2015

RF
PRÉFECTURE DE L'YONNE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/11/2015
089-218904712-20151120-DE_2015_051-DE